

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Questions spéciales « confrontation de littérature » (2GG2009)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - géographie	Extra-muros: 1	cont. continu	5
Pilier secondaire M ScS - géographie	Extra-muros: 1	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

Prof. Etienne Piguet et assistants

Objectifs:

La question spéciale « confrontation de littérature » consiste en un travail écrit. L'objectif général de ce travail est de synthétiser les discours proposés par la géographie actuelle sur un thème particulier.

NB : Ce travail peut être effectué au semestre de printemps et/ou d'automne (ne pas prendre en compte l'indication ci-dessus concernant la période d'enseignement).

Contenu:

L'étudiant-e consacrera entre 125 et 130 heures de travail pour rédiger un travail écrit consistant à confronter deux ouvrages pertinents de son choix sur un thème particulier de la géographie actuelle. L'étudiant-e choisira un domaine d'étude parmi ceux abordés durant son cursus (Par ex. : Mobilité et migration ; Relations entre culture et territoire ; Inégalités et différenciations spatiales ; Transformations spatiales ; Aménagement du territoire). Dans ce cadre, l'étudiant-e formulera un thème plus précis.

Après avoir choisi son thème, l'étudiant-e établira une bibliographie comprenant deux recherches scientifiques ainsi qu'une dizaine d'articles et/ou ouvrages empiriques, méthodologiques et/ou théoriques permettant de nourrir la réflexion sur le thème choisi.

Est considérée comme une recherche scientifique tout travail significatif au sein du champ de recherche concerné : une monographie, une thèse ou un article substantiel paru dans une revue spécialisée. Les mémoires, les ouvrages édités, les manuels ainsi que la littérature grise ne sont pas considérés comme tels.

L'étudiant-e doit prendre rendez-vous avec l'assistant responsable afin de faire valider le choix des deux ouvrages à confronter.

Forme de l'évaluation:

Mode d'évaluation : contrôle continu (valeur 5 ECTS)

La question spéciale « confrontation de littérature » consiste en un travail écrit de 12 pages maximum (bibliographie non comprise). Le travail rendu est noté (la constitution de la bibliographie rentre en compte dans l'évaluation globale du travail écrit). Dans le cas où le travail rendu est jugé insuffisant, des corrections seront demandées pour faire valider les crédits.

Le travail peut être fait et rendu en dehors des sessions d'examens. Cependant, pour être validé à la session d'examen suivante, le travail doit être rendu au plus tard un mois avant le début de ladite session.

L'inscription à « Questions spéciales : confrontation de littérature » est obligatoire via ACADEMIA

Rattrapage par corrections du rapport : tentatives en janvier/juin/octobre

Documentation:

L'étudiant-e établira une bibliographie comprenant deux recherches scientifiques ainsi qu'une dizaine d'articles et/ou ouvrages empiriques, méthodologiques et/ou théoriques permettant de nourrir la réflexion sur le thème choisi.

Pré-requis:

Cours uniquement proposé aux étudiants en géographie pilier principal. (à 60 ou 90 ECTS)

Forme de l'enseignement:

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Questions spéciales « confrontation de littérature » (2GG2009)

Travail personnel avec un suivi.